

RELEVÉ DES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU MARDI 11 SEPTEMBRE 2018

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 11 septembre 2018 sous la présidence d'Hervé BOCHET, Maire.

Présents: Hervé BOCHET, Albert DUPRAZ, Laure DUPRAZ- CHAUDET, Philippe DIOLOGENT, Rémi VALLIN, Elisabeth DEFUNTI, Alain FAVIER, Jocelyne JULLIARD et Anne CHEVALLIER (arrivée à 20H20).

Excusés: Gildas JOBERT (procuration à Hervé BOCHET) et Morgane LEFEVRE.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Laure DUPRAZ-CHAUDET.

APPROBATION DU RELEVÉ DE DÉCISIONS DU 10 JUILLET 2018

Le relevé de décisions du Conseil Municipal du 10 juillet 2018 est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

COMMUNICATIONS

- Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal des remerciements de trois associations (Club des Ainés Ruraux de Le Châtel, MDL VTT et Le Souvenir Français) pour la subvention qui leur a été versée sur le Budget 2018.
- Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal, d'une notification de Mr Le Préfet de la Savoie indiquant que pour le dossier « Remplacement de la chaudière, ancienne école Le Villaret » la commune bénéficiera d'une subvention de 15 000 € au titre de la D.E.T.R.
- Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal, d'une notification de Mr Le Préfet de la Savoie indiquant le versement d'une dotation de 2 972 € pour l'année 2018 au titre de la dotation « Elu local ».
- Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal d'un couurier du Conseil Départemental proposant aux communes de s'engager dans une démarche de maitrise de l'énergie sur leur teritoire.
- Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal d'un courrier de « La Fourmillière » rappelant ses diverses prestations et animations.
- Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal de la réception de la fiche de répartition émanant de la 3CMA concernant le FPIC (Fond de péréquation des ressources intercommunales et communales).
 - Pour la commune de Le Châtel, la cotisation 2018 s'élève à 7098 €.
- Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal qu'une réunion s'est tenue le 16 août 2018 avec le SPM afin de régler un problème de capacité des cars (22 places pour 33 inscrits (circuit normal et dérogations). Le surcoût généré par la mise en place d'un car de bonne capacité sera pris en charge, à part égale, par les 4 communes du Regroupement Pédagogique Intercommunal.
- Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que les racks à vélos et la banderole des villages de la 3CMA ont été livrés. Les raks à vélos seront installés à proximité du restaurant GRANGE.
- Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal de la réception d'un mail de l' E.P.F.L. nous indiquant que notre demande d'intervention pour obtenir les autorisations de passage pour la conduite de la Micro Centrale est retenue.
 - De plus, des forages sur des parcelles communales sont en cours actuellement.
- Monsieur Le Maire indique que la fête de St Jacques s'est bien passée avec une bonne participation des habitants et des élus.

3CMA TRANSFERTS DE COMPÉTENCES / NOTIFICATION DES STATUTS CONSOLIDÉS

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve la notification des statuts consolidés de la 3CMA. Cette notification a pour but de transférer à la 3 CMA l'ensemble des politiques en faveur de la jeunesse, de l'enfance et des personnes âgées exercées jusqu'au 31/12/2018 par les ex-Communautés de Communes (Arvan et Cœur de Maurienne)

3CMA: RAPPORT DE LA C.L.E.C.T.

Monsieur Le Maire, informe le Conseil Municipal que la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées s'est réunie le 1^{er} août 2018, elle propose :

- Le reversement de la Dotation Touristique 2018 aux communes bénéficiaires (Villarembert, Foncouverte, St Sorlin-D'Arves et St Jean D'Arves).
- Le transfert de la compétence « Promotion du tourisme » pour Albiez-Montrond et le reversement des revenus liés à la Taxe de séjour à St Pancrace et Jarrier.
 (A noter que les montants reversés seront calculés sur le « réalisé » et non pas sur le « prévisionnel)
- Transfert de la compétence P.L.U.

Ces propositions sont adoptées à 9 voix Pour (1 abstention : DIOLOGENT Philippe)

CONVENTION C.R.N.A.C.L.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide de renouveler, pour la durée d'un an, la convention, signée entre le Centre de Gestion de la Savoie et la Commune de Le Châtel, concernant la gestion des retraites des agents.

INSTAURATION DU C.I.A (Complément Indemnitaire Annuel)

Suite à l'instauration du R.I.F.S.E.E.P pour les agents techniques, les services de l'Etat demande à la Commune de Le Châtel d'engager la mise en place du C.I.A.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve la mise en place du C.I.A et en fixe le montant qui sera compris entre 0% et 100% du montant fixé par les groupes de fonctions.

RENTRÉE SCOLAIRE, PLAN NUMÉRIQUE

Monsieur Le Maire, informe le conseil municipal que 25 élèves de petite et moyenne section sont scolarisés à l'école de Le Châtel en cette rentrée 2018 – 2019. Il n'y a pas eu de problèmes particuliers à gérer en dernière minute et la rentrée s'est déroulée dans de bonnes conditions.

Monsieur Le Maire, informe le conseil municipal d'un courrier de Mr JULIEN (Inspecteur de l'Education Nationale) que l'école de Le Châtel a été retenue dans le Plan Numérique. Ce plan permettra de doter l'école d'équipement numérique (2 PC et 6 tablettes) conforme aux enseignements actuels. Une convention sera signée prochainement.

RENOUVELLEMENT « LIGNE DE TRÉSORERIE »

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve le renouvellement de la ligne de trésorerie auprès du C. A des Savoies à hauteur de 30 000 €.

TRAVAUX EN COURS

- **Urbanisme : Consultation Architecturale « Le Ventour »** : La commission d'ouverture des plis s'est réunie le 31 juillet 2018, deux offres ont été retenues. Les deux bureaux d'études

retenus ont été auditionnés le 7 Septembre 2018. La commission termine l'analyse des deux dossiers et prendra la décision prochainement.

- Nouvelle Eglise « Le Ventour »: Travaux de rénovation de la toiture terminé. La réception du chantier se fera d'ici la fin du mois de septembre.
- Cloches Nouvelle Eglise : l'entreprise PACCARD a effectué, début septembre, leur révision. Quelques travaux de réfection sont à prévoir. Un devis détaillé va être demandé à l'entreprise.
- Sources de L'Alpettaz : Les travaux de réfection des captages endommagés durant l'hiver 2017 2018 ont débuté le 3 septembre 2018.
 - Le Conseil Départemental a donné l'autorisation de commencer les travaux avant la notification de l'obtention de la subvention souhaitée pour ces travaux et l'Agence de l'Eau a indiqué qu'après une première lecture notre dossier ne serait vraisemblablement pas éligible aux subventions de cet organisme.
- Remplacement de la chaudière « Ancienne école du Villaret » : Une aide de 15 000 € a été accordée à la commune au titre de la D.E.T.R. Le dossier sera discuté lors de la prochaine Commission des travaux. Cette aide est conditionnée au remplacement de la chaudière Fuel par une chaudière à granulés bois.
- Appartement n°3 (Ancienne école du Villaret): Réévaluation des devis et concertation lors de la prochaine commission des travaux pour décider de la mise en route des travaux de rénovation.
- Goudronnage aux abords des containers poubelle : Il est prévu de faire le tour des zones à goudronner le Mercredi 12 avec l'entreprise : Ruelle Villaret et Containers poubelle pour une réalisation rapide de ces travaux.

PROJET COMMUNE NOUVELLE

Les 3 réunions publiques d'informations se sont déroulées les 3, 4 et 5 Septembre 2018. Dans toutes les réunions, un public nombreux et intéressé a participé en étant attentif aux explications fournies par AGATE (Agence Alpine des Territoires) et en posant des questions pertinentes sur l'avenir. Les Maires des 3 communes se sont efforcés de répondre le plus précisément possible aux interrogations.

Les habitants des 3 communes concernées par ce projet, sont invités à se prononcer avant le 21 Septembre 2018 sur le choix du nom de la future commune nouvelle.

A l'issue de cette consultation, le nom retenu sera celui ayant reçu le plus de suffrages. (Sondage sur papier à remette en Mairie pour le 21 septembre 2018 ou sur le site internet de chaque commune concernée).

Le vote des 3 conseils municipaux validant ou invalidant ce projet aura lieu simultanément le Mardi 9 Octobre à 20h00 dans chacune des communes concernées.

QUESTIONS DIVERSES

- Location de la salle d'animation : Suite à des comportements inappropriés dans le village par des participants à certaines soirées, le Conseil Municipal décide d'intégrer des clauses restrictives sévères dans le contrat de location. Accord à l'unanimité.
- Commission des travaux : Lundi 24 septembre 2018.
- Prochain conseil municipal : Mardi 09 octobre 2018 en Mairie de Le Châtel.
- **Théâtre** : Une représentation de la compagnie Daniel GROS aura lieu durant l'automne au niveau du parking de l'ancienne église.

Séance levée à 23H00

Le secrétaire de séance, Laure DUPRAZ-CHAUDET Le Maire, Hervé BOCHE

3